

Taille des végétaux

Pensez à réaliser la taille de vos arbres et arbustes dépassant sur la voie publique et/ou sur les trottoirs.



Cela pouvant aller jusqu'à empêcher les piétons de marcher sur les trottoirs et les contraindre à marcher sur les bords de route, source possible d'accidents.

Certains arbres masquant des panneaux de signalisation cela constitue un danger pour la sécurité de tous.

De même, vérifiez que les branchages ne s'accrochent pas aux fils électriques ou aux éclairages publics.